

Séance ordinaire du 26 septembre 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois de septembre deux mille seize à dix-huit heures trente-huit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-09-79

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 septembre 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Direction générale

Mandat au vérificateur général

Document d'aide à la décision DG-2016-221 »

« Infrastructures

Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement

Document d'aide à la décision INF-2016-007 »

« Approvisionnement

Rejet de soumissions pour l'entretien des lieux d'élimination de la neige usée

Document d'aide à la décision APP-2016-167 »

« Développement économique et promotion

Fermeture de rues et soutien logistique pour la tenue de l'événement *Course de boîtes à savon de Lévis*

Document d'aide à la décision DEV-2016-172 »

« Comité exécutif

Félicitations à madame Ariane Fortin, athlète olympique »

« Comité exécutif

Félicitations à madame Gabrielle Carle, athlète olympique »

« Comité exécutif

Félicitations à Autocar excellence »

CV-2016-09-80

Félicitations à madame Ariane Fortin, athlète olympique

ATTENDU que madame Ariane Fortin, athlète olympique, boxeuse professionnelle, s'est démarquée dans sa discipline sportive depuis plus d'une dizaine d'années en remportant de nombreuses victoires tant sur la scène provinciale, internationale et mondiale et qu'elle a été sélectionnée pour participer aux *Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016*;

ATTENDU que madame Fortin a été médaillée d'argent au Championnat du monde en 2005, double médaillée d'or au Championnat du monde en 2006 et en 2008 et médaillée de bronze au Championnat du monde en 2014;

ATTENDU que la boxeuse lévisienne cumule près de 159 combats en carrière et plus de 135 victoires ce qui en fait la quatrième boxeuse au classement mondial;

ATTENDU qu'elle a réalisé de nombreux exploits sportifs et qu'elle représente pour la population lévisienne un symbole de dépassement de soi et de courage;

ATTENDU que, grâce à son riche parcours, elle est un modèle de fierté pour la Ville qui l'a vue grandir;

En conséquence,

Il est proposé par le maire

Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Ariane Fortin, athlète olympique, pour sa participation aux *Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016* et pour ses exploits sportifs qui sont une source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2016-09-81

Félicitations à madame Gabrielle Carle, athlète olympique

ATTENDU que madame Gabrielle Carle, athlète olympique et joueuse de soccer professionnelle, s'est démarquée dans sa discipline sportive en remportant plusieurs victoires à l'échelle nationale et internationale;

ATTENDU que Gabrielle Carle a porté l'uniforme du Canada pour la première fois lors de la Coupe du monde des moins de 17 ans de la Fédération internationale de Football association en 2014 alors qu'elle était âgée de 15 ans;

ATTENDU que Gabrielle Carle est choisie en janvier 2016 pour faire partie des sept joueuses de 20 ans et moins sélectionnées sur l'équipe nationale qui a

participé au tournoi de qualification olympique de la Confederation of North, Central american and Caribbean association football de Houston;

ATTENDU que Gabrielle Carle a été sélectionnée pour participer aux *Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016*;

ATTENDU que l'équipe de soccer a remporté la Médaille de bronze lors de *Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016*;

ATTENDU que sa grande force de caractère fait d'elle un modèle de persévérance pour la population lévisienne;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Gabrielle Carle, athlète olympique, pour sa participation aux *Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016* et pour ses exploits sportifs qui sont une source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

Signature du livre d'or par madame Ariane Fortin et madame Gabrielle Carle

Madame Ariane Fortin et madame Gabrielle Carle signent le livre d'or pour souligner leur participation aux Jeux olympiques de Rio 2016. Les exploits sportifs de madame Gabrielle Carle, membre de l'équipe de soccer ayant remporté la médaille de bronze, ainsi que de madame Ariane Fortin, boxeuse professionnelle, sont une grande source de fierté et d'inspiration pour la population de Lévis.

CV-2016-09-82

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-09-83

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville

tenue le 12 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-84

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 6, 12 et 13 septembre 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 6, 12 et 13 septembre 2016 est déposé.

CV-2016-09-85

Mouvements de main-d'œuvre

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-053](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre décrits en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-053, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et un membre du personnel cadre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-86

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-062](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-062.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-87

Financement de la dépense relative aux services professionnels et aux travaux de protection des documents essentiels et historiques archivés au Centre d'archives municipales

[Document d'aide à la décision GRE-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

Pour financer la dépense relative aux services professionnels et aux travaux de protection des documents essentiels et historiques archivés au Centre

d'archives municipales, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2017, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-88

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-008](#)

Le rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires et virement de fonds pour la période du 1^{er} avril au 31 juin 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-09-89

Financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers (véhicules de police)

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

Pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers (véhicules de police), d'affecter un montant de 280 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2017 et si la dépenses s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-90

Engagement à faire un plan de gestion de débordement des eaux usées pour les secteurs tributaires au poste de pompage SP-2 (arrondissement de Desjardins)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-135](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De s'engager à déposer un plan de gestion des débordements pour les secteurs tributaires au poste de pompage SP-2, qui doit être déposé dans les trois ans après la transmission de l'engagement.

De s'engager à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq ans après son approbation par

le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

De s'engager à faire la tenue et la mise à jour d'un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement, qui doit être transmis sur demande à ce ministère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-91

Fermeture temporaire d'une partie de la rue des Groseilliers, (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision POL-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De fermer temporairement une partie de la rue des Groseilliers (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), entre les numéros civiques 2358 et 2376, afin de permettre la tenue du *Parcours de la maison hantée* le 31 octobre 2016, entre 14 h et 23 h 55.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-92

Entente de collaboration à intervenir avec Club urgence Rive-Sud inc. concernant l'opération de l'unité de réhabilitation de la Direction du service de sécurité incendie

[Document d'aide à la décision INC-2016-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le Club urgence rive-sud inc. concernant l'opération de l'unité de réhabilitation de la Direction du service de la sécurité incendie, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2016-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant le choix du lauréat du Prix *Ville de Lévis 2016* dans le cadre du gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-09-93

Choix du lauréat du Prix *Ville de Lévis* 2016 dans le cadre du gala des Prix d'excellence des arts et de la culture du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-036](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De choisir les trois finalistes et le lauréat du Prix *Ville de Lévis* 2016 des Prix d'excellence des arts et de la culture, sélectionné par le comité exécutif, décerné par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Adoptée à la majorité

CV-2016-09-94

Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-032](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder une aide financière de 53 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Lévis, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-032, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, et ce, conditionnellement à une contribution financière de la part du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ce projet.

D'affecter un montant maximal de 53 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté pour assumer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-95

Modification à la liste de personnes recommandées pour agir comme membre du conseil d'administration de la corporation Complexe de soccer Honco de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-2016-009](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'inclure Dany Bernard, chef du Service des sports et du plein air de la Direction de la vie communautaire, sur la liste des personnes recommandées pour agir comme membre du conseil d'administration de la corporation Complexe de soccer Honco de Lévis, en remplacement de Michel Gagné, ancien chef du Service des sports et du plein air de la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-96

Adoption du Rapport annuel 2015-2016 élaboré dans le cadre de la première année du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-198](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Rapport annuel 2015-2016 élaboré dans le cadre de la première année du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), daté de juin 2016, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-198.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-97

Abrogation de la résolution CV-2012-07-45 « Renonciation à une préférence d'achat concernant les lots 2 433 226 et autres du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision DEV-2016-160](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'abroger la résolution CV-2012-07-45 « Renonciation à une préférence d'achat concernant les lots 2 433 226 et autres du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-98

Engagement de la Ville auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique (prolongement de la rue de Courchevel, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision BP-2016-022](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur une partie du lot 5 832 159 du cadastre du Québec, et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-99

Attribution du contrat pour la réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc sans tranchée de trois tronçons des rues Gravel (secteur Saint-Romuald), de la Fabrique et Claudel (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-140](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

en conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc sans tranchée de trois tronçons des rues Gravel (secteur Saint-Romuald), de la Fabrique et Claudel (secteur Lévis) (appel d'offres 2016-50-92), à Aquarehab (Canada) inc., au prix de 496 950 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-00

Exercice de l'option de renouvellement du contrat relatif à la collecte des déchets encombrants

[Document d'aide à la décision APP-2016-158](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'exercer l'option de renouvellement d'une année du contrat pour la collecte des déchets encombrants, attribué à Sani-terre environnement inc., pour une dépense estimée à 181 987 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2016-50-14 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-01

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de produits de béton

[Document d'aide à la décision APP-2016-096](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

en conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de produits de béton

(appel d'offres 2016-50-56), à Fortier 2000 ltée, pour une période de deux ans ou de trois ans (si quantité résiduelle), se terminant au plus tard le 31 décembre 2018, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 159 533,43 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-02

Attribution du contrat pour la fourniture de chenillettes à trottoirs

[Document d'aide à la décision APP-2016-160](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture de chenillettes à trottoirs (appel d'offres 2016-50-106), à R.P.M. tech inc., au prix de 436 299 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-03

Exercice de l'option d'achat de deux unités supplémentaires relativement à la fourniture de souffleuse à neige amovibles

[Document d'aide à la décision APP-2016-168](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'exercer l'option d'achat de deux unités supplémentaires relativement à la fourniture de souffleuse à neige amovibles (appel d'offres 2016-50-29) et d'attribuer ce contrat à Vohl inc., pour une dépense estimée à 195 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-04

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une aire d'affectation commerciale régionale et grands équipements à même une partie d'une aire d'affectation agricole.

CV-2016-10-05

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de :

- créer cinq nouvelles zones à même la zone C2772 et prévoir les usages autorisés et les normes applicables à l'intérieur de ces nouvelles zones;
 - supprimer la zone C2772.
-

CV-2016-10-06

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de créer deux nouvelles zones à même une partie de la zone A2771 et prévoir les usages autorisés et les normes applicables à l'intérieur de ces nouvelles zones.

CV-2016-10-07

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-137.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-08

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-137.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-09

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement situé sur le chemin Harlaka et la rue du Terroir dans les zones C2772 et A2771, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-137](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-137.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-10

Adoption du Règlement RV-2016-16-17 modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville

[Document d'aide à la décision GRE-2016-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-17 modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'introduire une règle déontologique relative à une annonce lors d'une activité

de financement politique ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-16-17 modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-11

Adoption du Règlement RV-2016-16-18 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2016-007](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-18 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'introduire une règle déontologique relative à une annonce lors d'une activité de financement politique ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2016-16-18 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-12

Adoption du Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-128](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'obliger les propriétaires d'immeubles utilisés ou destinés à être utilisés en

totalité à des fins non résidentielles et les propriétaires de certains immeubles utilisés ou destinés à être utilisés en partie à de telles fins, à installer un compteur d'eau fourni et loué par la Ville, de même que de prévoir les règles relatives à l'installation, au remplacement, à la vérification et à l'usage d'un compteur d'eau ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-13

Mandat au vérificateur général

[Document d'aide à la décision DG-2016-221](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De confier le mandat au vérificateur général d'analyser les pratiques de gestion appliquées dans le cadre du dossier décrit à la fiche de prise de décision DG-2016-221, et de soumettre ses recommandations de mesures de contrôle et de correctifs, le cas échéant dans un souci d'amélioration continue, et ce, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-14

Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement

[Document d'aide à la décision INF-2016-007](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 864 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatifs aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision INF-2016-007.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-15

Rejet de soumissions pour l'entretien des lieux d'élimination de la neige usée

[Document d'aide à la décision APP-2016-167](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De rejeter les soumissions reçues pour l'entretien des lieux d'élimination de la neige usée (appel d'offres 2016-50-110) en vertu de l'article 20.1 de la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-16

Fermeture de rues et soutien logistique pour la tenue de l'événement *Course de boîtes à savon de Lévis*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-172](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les modifications à la circulation, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2016-172, pour la tenue de l'événement *Course de boîtes à savon de Lévis*, le 1^{er} octobre 2016.

De fournir à Corporation Charny revit le support requis sur le plan logistique et technique selon les paramètres établis avec les différentes directions impliquées, le tout sous réserve de la disponibilité d'équipements et d'infrastructures de la Ville nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'événement, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-17

Félicitations à Autocar excellence

ATTENDU qu'Autocar excellence a été fondée en 1986 par monsieur Réal Boissonneault ;

ATTENDU que monsieur Boissonneault a occupé le poste de président de l'*Association des propriétaires d'autobus du Québec* de 1984 à 1986 devenant alors le plus jeune président de l'histoire de l'association;

ATTENDU que cette entreprise propose des voyages en autocar nolisés en partance de Québec, Lévis, Montréal, du Nouveau-Brunswick et du Bas-Saint-Laurent et offre un service exécutif VIP ;

ATTENDU que cette entreprise regroupe une flotte de 70 autocars et 10 minibus desservant cinq régions différentes;

ATTENDU que le 10 août 2016, Autocar excellence a reçu le prestigieux prix d'*Operator of the year* décerné par l'*International Motorcoach group*;

ATTENDU que chaque année l'*International Motorcoach group* reconnaît annuellement le succès et le parcours de l'un de ses membres pour l'excellence de son service et de son implication dans la communauté comme dans l'industrie;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Autocar excellence pour l'obtention du prestigieux prix *Operator of the year* décerné par l'*International Motorcoach group*, source de fierté pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-18

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-10-19

Félicitations aux membres du personnel de la Ville

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville impliqués pour l'excellence de leur travail pour l'aménagement paysager ainsi que pour les arrangements floraux sur le territoire de la ville, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-20

Félicitations à monsieur Jean-Guy Sylvain et son équipe

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jean-Guy Sylvain et son équipe pour la tenue de la première édition de l'*International auto show de Lévis*, qui a eu lieu le 17 septembre 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-21

Félicitations à monsieur Simon Rousseau

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Simon Rousseau, directeur général de la Ville, pour

avoir complété avec brio sa première année au sein de la Ville ainsi que pour l'excellence de son travail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-22

Félicitations à madame Anne Carrier

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Anne Carrier pour avoir reçu la *Médaille du Gouverneur général du Canada* pour la construction du siège social de la Caisse Desjardins de Lévis, le 20 septembre 2016 à Ottawa, la plus haute distinction canadienne de la profession, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-10-23

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2016-10-24

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 26, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
